

Propos recueillis
par
Berke VARDAR

ENTRETIEN AVEC

CLAIRE BLANCHE — BENVENISTE*

Notice Bio-Bibliographique

Professeur de linguistique française à l'Université de Provence (Aix-Marseille I), Claire Blanche-Benveniste s'est fait surtout connaître par des travaux sur la syntaxe, la sociolinguistique et la problématique de l'orthographe française qu'elle a envisagée, avec A. Chervel, à partir d'une analyse linguistique diachronique et synchronique à la fois, pour conclure qu'on ne peut pas réformer cette orthographe et qu'on ne peut que la supprimer en vue de promouvoir une écriture fondée sur l'usage parlé: «si le respect de l'orthographe a toujours été assorti du mépris de la langue parlée et de ses particularités morpho-syntaxiques, inversement, l'élimination de l'orthographe au profit d'une écriture phono-graphique doit s'accompagner d'une revalorisation de la langue parlée» (cf. *infra*, *L'Orthographe*, p. 219).

C. Blanche-Benveniste a étudié la linguistique sous la direction du professeur R. - L. Wagner («dont je suis toujours restée l'élève»). De 1958 à 1961, elle a enseigné à l'École supérieure des lettres de Beyrouth. Agrégée de lettres modernes (1960), elle a été successivement assistante à l'Université de Lyon, à la Sorbonne et à l'Université de Provence (Centre d'Aix). Elle a été chargée de plusieurs missions d'enseignement hors de France: Kinshasa, Montréal, Sao Paulo, Dakar, etc. En 1973, elle a soutenu sa thèse de doctorat d'Etat (Paris III, sous la direction de R.-L. Wagner) et ensuite elle a été nommée professeur de linguistique française. Dans sa thèse, intitulée *Recherches en vue d'une thé-*

* Cet entretien a eu lieu à Istanbul le 10 septembre 1978.

orie de la grammaire française, essai d'application à la syntaxe des pronoms (cf. infra), et qui consiste en «une recherche de modèles», elle se propose de dégager une méthode de description susceptible de préciser nettement les différents niveaux d'analyse des pronoms personnels. Le travail se caractérise à son départ par une méthode distributionnelle; ensuite, dans un cadre génératif, l'auteur montre que «la phrase à pronoms est «génétiquement» antérieure à la phrase qui comporte des noms ou des groupes nominaux lexicalisés» (p. 34). C. Blanche-Benveniste prend donc position contre les analyses de type transformationnel en ce qui concerne les processus de pronominalisation; elle part de la phrase, saisie comme le lieu où s'observent les phénomènes, pour remonter aux structures, considérées comme le niveau reconstitué par l'analyse.

Depuis 1976, le professeur Blanche-Benveniste dirige le Département de linguistique française de l'Université de Provence ainsi que certains centres de recherches qui lui sont rattachés: «Linguistique et pédagogie», «Centre aixois de recherches en syntaxe», «Socio-linguistique en milieu urbain».

On doit au professeur C. Blanche-Benveniste les publications suivantes: contribution à *La Grammaire Larousse du français contemporain*, Paris, Larousse, 1962; «Recherches sur le syntagme substantif», avec A. Chervel, *Cahiers de lexicologie*, 9, 1966 /2; *L'Orthographe*, avec A. Chervel, Paris, Maspero, 1969; *Recherches en vue d'une théorie de la grammaire française, essai d'application à la syntaxe des pronoms*, Paris, Champion, 1975. «Essai d'analyse de la morphologie du verbe français,» avec K. van den Eynde, *Orbis* XIX, 3, 1970; «De l'ellipse», *Hommage à Georges Mounin*, Université de Provence, 1975; «Critique de la notion de handicap linguistique», *Le Handicap en question*, publications du CRESAS, Paris, 1977; «Ce qu'on peut appeler 'passif en français», avec K. van den Eynde, *Revue des études germaniques*, Lewen Universiteit, Louvain, 1977; «L'alternance des auxiliaires 'être' et 'avoir': l'un chasse l'autre», *Publications du GARS*, Université de Provence, mars 1977; «De la variation en morphologie», *Etudes de phonologie française*, éd. du CNRS, 1978; «A propos des traits syntactico-sémantiques: critique du trait + / — humain», *Syntaxe et sémantique du français*, Presse de l'Université du Québec, *Cahiers de linguistique* 8, Montréal,

1978; «Syntaxe et mécanismes descriptifs: présentation de l'approche pronominale», avec K. van den Eynde, **Cahiers de lexicologie**, 32 1978/1; «Prolégomènes pour une syntaxe», à paraître dans le recueil **Pour le cinquantenaire de Temps et Verbe** de G. Guillaume.

Par ailleurs, cf. dans le présent numéro de notre revue «Autour des problèmes de l'orthographe», texte qui reprend l'essentiel d'un exposé dû au professeur Blanche - Benveniste et enregistré lors d'une réunion organisée, le 12 septembre 1978, par le Département de français de l'Ecole supérieure des langues étrangères de l'Université d'Istanbul.

B.V.

B. VARDAR: — Vous êtes spécialiste de la linguistique française, des problèmes de l'orthographe, de la sociolinguistique, notamment dans ses rapports avec la syntaxe. Pourriez-vous d'abord définir la sociolinguistique et en circonscrire le domaine?

C. BLANCHE-BENVENISTE: — Il y a plusieurs définitions possibles de la sociolinguistique, parce qu'il y a plusieurs écoles actuellement. Je crois que ce qu'elles ont en commun, c'est d'étudier les corrélations qu'il y a entre des phénomènes linguistiques et des phénomènes socio-historiques, par exemple la répartition de telle prononciation sur le territoire français à une époque donnée, entre des couches de la population qui diffèrent par le milieu socio-culturel ou bien à deux distances historiques, un changement qui a affecté des couches de population bien déterminées, pour autant qu'on puisse le reconstituer. C'est en France une discipline assez récente, c'est un nom qui sert à couvrir beaucoup de choses. Il y a des disciplines de sociolinguistique qui sont plutôt théoriques, en général, et qui essaient de dresser une théorie des changements linguistiques reliés aux changements sociaux et il y a des recherches qui portent sur des phénomènes de détail, phénomènes concrets. La direction dans laquelle nous travaillons, c'est surtout à partir de faits concrets.

B. VARDAR: — ...de faits concrets témoignant de la covariance des phénomènes linguistiques et des faits socio-historiques. Alors, dans vos propres travaux, toutes les branches de la linguistique se trouvent impliquées avec pourtant le primat de la syntaxe, n'est-ce pas?

C. BLANCHE-BENVENISTE: — Nous nous intéressons à toutes les recherches qui se font dans ce domaine, mais nous ne sommes spécialistes, à Aix, que de la partie syntaxique sur le plan synchronique et sur le plan diachronique. Parce que, pour être spécialiste en matière de phonologie, ce qui est tout à fait intéressant, il faut avoir formé, autour de soi, des collègues qui soient capables de travailler en phonétique et en phonologie.

B. VARDAR: — Cela dépend bien sûr de la formation des chercheurs avec qui vous collaborez.

C. BLANCHE - BENVENISTE: — Ça dépend beaucoup de la formation des gens de l'équipe. C'est un travail qu'il est impossible de faire seul, qui doit se faire collectivement, c'est un travail qui demande qu'on ramasse énormément de données, qu'on les classe et qu'on en tire profit. Ça ne peut pas être un travail individuel.

B. VARDAR: — Toute recherche est sous-tendue par un modèle théorique explicite ou implicite. Alors, quel est le modèle syntaxique que vous utilisez dans vos études de sociolinguistique? Quelle idée est-ce que vous vous faites de la syntaxe?

C. BLANCHE-BENVENISTE: — C'est la question fondamentale, c'est celle qui est au centre de nos préoccupations. S'il fallait répondre vite, je dirais que le modèle de syntaxe que nous avons en ce moment est un modèle du genre harrissien, et je dirais aussi que le travail sur les enregistrements que nous avons faits nous a amenés au fur et à mesure à revoir le modèle de très près et faire un aller et retour entre le modèle théorique et des problèmes pratiques que nous posaient les enregistrements, c'est-à-dire la nécessité de classer les faits. Et ce qu'il y a d'intéressant dans la direction que nous avons maintenant, c'est cet aller et retour incessant du cadre théorique au ramassage des faits, ce qui nous a amené à faire des critiques sur les cadres théoriques que nous avons utilisés précédemment. En particulier, une partie de notre équipe était formée à l'école chomskyenne. Nous avons été obligés de modifier progressivement certains des cadres d'analyse qui ne permettaient pas d'absorber les faits.

B. VARDAR: — Cela tiendrait-il à ce que vous centrez vos analyses de préférence sur le concret?

C. BLANCHE-BENVENISTE: — Personnellement, oui, mais ce n'est

pas le cas de toute l'équipe de travail, dont certains sont des théoriciens purs qu'il faut ramener vers les faits, sans cesse.

B. VARDAR: — Quel genre de faits est-ce que vous collectez pour les soumettre à l'analyse?

C. BLANCHE-BENVENISTE: — Nous collectons tous les faits qui sortent des enregistrements, absolument tous et nous avons essayé de ne pas privilégier trop de faits pour commencer. Le principal problème, quand on travaille sur des textes enregistrés, c'est le problème des unités de syntaxe: il n'y a pas de phrase, la phrase est un phénomène purement écrit. C'est une unité réelle, mais écrite. A l'oral, c'est une unité d'analyse absolument inutilisable, sauf à complètement dévier l'analyse. C'est un des reproches que nous avons fait aux gens qui font de l'étude de textes parlés et qui étudient ces textes avec des ponctuations venant de la langue écrite. Il faut trouver une unité qui ne soit pas la phrase. C'est pourquoi la théorie de Harris est commode: elle ne passe pas par l'unité de phrase.

B. VARDAR: — En l'occurrence, il s'agit donc d'études transphrastiques.

C. BLANCHE-BENVENISTE: — Oui, c'est ça. Alors, elles posent des unités plus grandes que la phrase qui permettent d'absorber les régularités que l'on voit sortir, qui sont plus grandes et en même temps plus petites, comme syntagme nominal, syntagme verbal, qui ont une réalité.

B. VARDAR: — La prosodie aussi entre en ligne de compte évidemment.

C. BLANCHE-BENVENISTE: — Elle entre en ligne de compte. C'est une dimension très importante, mais en même temps extrêmement périlleuse, parce que, comme pour tous ces phénomènes, l'impression perceptible que l'on a est souvent fausse. Et quand on a cru pouvoir établir soit des pauses, soit des schémas mélodiques, on ne pouvait pas les vérifier en laboratoire. Donc il y a une espèce d'illusion dans la perception de ces phénomènes, qui, en soi, est intéressante.

B. VARDAR: — Vous pensez donc que la conception harrissienne de la syntaxe a été validée par vos analyses au niveau des faits concrets,

C. BLANCHE-BENVENISTE: — En partie, oui.

B. VARDAR: — Tout compte fait, c'est l'analyse de l'énoncé qui est visée.

C. BLANCHE-BENVENISTE: — Oui, il s'agit de l'analyse de l'énoncé, et là le problème que l'on rencontre, c'est celui de la limite entre ce qu'on pourra appeler une analyse textuelle, façon stylistique, et une analyse syntaxique. La limite est très floue.

B. VARDAR: — On pourrait donc dire que les textes oraux que vous utilisez sont fonction de la situation, du contexte extra-linguistique. Et pour pouvoir délimiter des unités transphrastiques, il faudrait se référer au contexte ainsi entendu.

C. BLANCHE-BENVENISTE: — Il y a les deux dimensions: il faut délimiter des unités syntaxiques qui sont passe-partout quel que soit le contexte, et il faut avoir une espèce de typologie des contextes et des situations extralinguistiques, pour savoir comment sont les configurations générales qu'on trouve dans tel type de contexte. Et, à l'intérieur de tout cela, nous étudions, une fois que nous avons mis ces cadres, ces unités syntaxiques qui sont ramassées et que nous avons en partie classées par ordinateur; nous les rapportons au contexte extra-linguistique dont elles font partie, et là nous commençons à calculer les variations, en faisant des études comparatives.

B. VARDAR: — Peut-on dire que c'est la saisie des covariances qui importe en la matière?

C. BLANCHE-BENVENISTE: — La covariance est à plusieurs paramètres. Il y a une covariance proprement syntaxique, une qui est discursive et une qui est d'ordre sociologique.

B. VARDAR: — Alors, en ce qui concerne l'ordre sociologique, quels sont les facteurs qui sont pris en compte dans vos analyses?

C. BLANCHE-BENVENISTE: — Je serai très prudente, puisque toutes les recherches que je connais sont un petit peu tâtonnantes sur ce point-là. Les plus avancés à ce qu'il m'a semblé c'étaient les recherches de l'école de Labov aux Etats-Unis et les recherches de l'équipe Sankoff-Cedergren à Montréal. Nous avons commencé par suivre les plans qui étaient tracés par ces deux écoles et nous aurions aimé suivre d'ailleurs les plans de Sankoff beaucoup plus loin, mais ça

suppose beaucoup de moyens financiers, ça suppose de pouvoir lancer de grandes équipes d'enquêteurs, d'avoir des gens pour transcrire. Les paramètres sont les paramètres utilisés en général par les statistiques démographiques dans chaque pays. On se fie aux statistiques démographiques, aux enquêtes qui ont été faites au niveau national.

B. VARDAR: — Labov aussi s'est basé sur une enquête sociologique, n'est-ce pas?

C. BLANCHE - BENVENISTE: — Labov aussi a pris les mêmes enquêtes avec les mêmes échelles de classement que celles qui sont utilisées par les gouvernements ou par les municipalités, c'est-à-dire qu'il y a une échelle des revenus qui compte, il y a une répartition par quartier, par nombre d'années de scolarité, par type de métiers. Alors là on prend les classements par pays, qui sont assez différents selon les pays et on arrive à un ensemble d'une vingtaine de paramètres concernant aussi l'âge, le sexe...

B. VARDAR: — ... le pays d'origine?

C. BLANCHE-BENVENISTE: — Nous n'avons enquêté que sur des sujets nationaux d'origine, c'est-à-dire nous n'avons pas des points de comparaison. Et, en fait, c'est cette base de comparaison qui fait cruellement défaut en sociolinguistique française actuellement. L'équipe de Montréal qui a publié beaucoup de choses souffre de n'avoir pas de points de comparaison et très souvent nous avons dû les arrêter en cours de route. Ils prenaient pour des phénomènes typiquement québécois des choses qui sont très répandues en France. Et ce que nous avons trouvé en collaborant avec eux, c'est que les phénomènes syntaxiques ne sont pas soumis à une évolution rapide. Et quand on croit qu'un phénomène est récent ou caractéristique d'une région, d'un milieu, il faut toujours se méfier un petit peu. Si l'on cherche dans l'histoire, on a souvent des témoignages anciens. Je pense par exemple à une controverse intéressante que nous avons eue à propos des alternances de l'auxiliaire **avoir** et **être** en français. Il y a beaucoup de Français qui disent **ils ont sorti** au lieu de **ils sont sortis; ils ont resté**, etc. Or ces alternances, on en a des témoignages au XVIIe siècle. L'alternance n'a jamais cessé d'exister, elle n'est pas prête de cesser. C'est la répartition qui n'en est pas la même. C'était normatif au XVIIe siècle, c'était considéré comme apportant une nuance intéressante, alors que, aujourd'hui, c'est considéré comme anti-

normatif et c'est poursuivi par l'école. Le statut de la variation a changé et c'est ce qui se produit souvent avec la scolarisation. Quelque chose qui était devenu variation libre est rejeté de la norme ensuite

B. VARDAR: — En fin de compte, vous utilisez deux modèles: un modèle linguistique et un modèle sociologique. En ce qui concerne le second modèle, vous vous fiez donc aux sociologues, aux statisticiens. Pourtant ne faudrait-il pas développer un modèle conçu dans la même optique que le modèle linguistique?

C. BLANCHE-BENVENISTE: — C'est évident, mais je ne pense pas que ce soit disponible pour l'instant. La collaboration avec les sociologues n'est pas facile, dans la mesure où les préoccupations que nous avons leur paraissent souvent mineures. Alors ce que nous pouvons faire tout de même, c'est jouer sur l'importance des paramètres qu'ils nous fournissent; nous pouvons en négliger certains et en privilégier d'autres. Par exemple, le nombre d'années de scolarité qui est souvent peu important pour les sociologues est absolument primordial pour nous. Pour la variation linguistique, c'est très important.

B. VARDAR: — Une autre question méthodologique: vous cantonnez-vous dans le corpus que vous établissez et quand est-ce que vous considérez qu'il est saturé?

C. BLANCHE-BENVENISTE: — A notre avis, on ne peut pas fournir une analyse qui se tienne uniquement au contenu du corpus. Il faut sortir du corpus, et faire des hypothèses en dehors. Nous sommes obligés de faire des hypothèses qui dépassent le corpus.

B. VARDAR: — Il s'agit donc d'un aller et retour incessant entre induction et déduction.

C. BLANCHE-BENVENISTE: — Tout le temps.

B. VARDAR: — En quoi est-ce que le modèle chomskyen vous paraît insuffisant?

C. BLANCHE-BENVENISTE: — Il n'est que très peu connu en dehors des Etats-Unis sous sa forme actuelle. Nous avons assisté à un certain nombre de cours ou de conférences de Chomsky dans les quatre dernières années, et puis nous essayons de nous tenir au courant de publications qui sont souvent des publications très limitées, des pages ronéotées qui ne sont pas éditées. En Europe, il n'y a guère que

le centre d'Amsterdam qui publie des choses régulières sur les analyses chomskyennes qui se font actuellement. En France, il y a évidemment un groupe de gens à Vincennes, mais c'est tout. Et c'est très difficile de saisir la portée actuelle des analyses chomskyennes, étant donné qu'elles subissent de très gros changements. Il y a très peu de transformations maintenant et, dans ce nouvel état de la théorie chomskyenne, il y a beaucoup de choses qui sont renvoyées à ce que Chomsky appelle des filtres de surface. Beaucoup de phénomènes qui autrefois faisaient partie de la théorie transformationnelle en sont évincés maintenant et font partie des phénomènes qui sont renvoyés à l'examen des filtres de surface. Or personne n'a publié jusqu'à présent des études suffisamment étendues sur les filtres de surface pour qu'on voie ce que ça va donner. Il se peut que ce soit passionnant. En fait, il y a deux types de transformations qui restent seulement maintenant. La grammaire génère quantité de phrases qui ne sont pas bonnes. Ensuite interviennent des filtres qui sont des filtres pragmatiques, des filtres sémantiques, des filtres logiques éventuellement.

B. VARDAR: — Cela me rappelle un peu la relation existant dans la théorie standard entre le niveau phonologique et le niveau phonétique.

C. BLANCHE-BENVENISTE: — C'est un petit peu ça. C'est généralisé sur toute la ligne maintenant.

B. VARDAR: — S'agirait-il, en dernière analyse, de la pragmatique?

C. BLANCHE-BENVENISTE: — Ce qui a pris le relais de plusieurs éléments figurant dans la théorie standard, c'est en grande partie ce qu'on appelle la pragmatique. Ce serait la pragmatique qui serait chargée d'éliminer les phrases mal formées, qui sont interprétables mais qui ne sont pas réelles. Si justement on s'intéresse à la sociolinguistique, c'est dans cette marge là que se situe le problème. C'est pourquoi, à mon avis, il n'est pas possible de faire de la sociolinguistique actuellement en s'appuyant sur la théorie chomskyenne.

B. VARDAR: — Par conséquent, vous utilisez actuellement comme cadre le modèle harrissien et vous adoptez la notion de transformation de Harris.

C. BLANCHE-BENVENISTE: — Sa conception de la transformation est une transformation à double sens. La très grande différence,

c'est qu'il n'y a pas de phrase-source dans la théorie harrissienne. Il y a des équivalences entre deux types de phrases, mais il n'y a pas une phrase-source. Par exemple, si l'on étudie l'actif et le passif, il n'est pas du tout nécessaire que l'actif soit la source du passif, ça peut être l'un ou l'autre. Ceci est beaucoup plus commode pour étudier les variations. Le problème général de la morphologie, je pourrais le schématiser avec un exemple emprunté à la morphologie. De deux choses l'une: ou bien la variation atteint le signifié, ou bien elle ne l'atteint pas. C'est une décision très difficile. Si je prends en français différentes formes du verbe *s'asseoir*, on sait que, depuis des siècles, il y a une concurrence entre *je m'assieds* et *je m'assois*, concurrence qui est tranchée selon le goût des grammairiens, je dirais le goût individuel des grammairiens, tantôt pour privilégier *je m'assieds* comme forme plus puriste, tantôt pour privilégier *je m'assois*, sans que l'opinion courante des Français soit bien éclairante à cet égard. Dans certains milieux, d'après nos enquêtes, *je m'assieds* est mieux reçu, dans d'autres, c'est *je m'assois*. C'est intéressant, mais il semble bien que ce soit une variation libre. En revanche, si on prend une variation comme *je peux* et *je puis*, il est certain qu'elle n'est pas libre. Par exemple on ne peut interroger qu'avec *puis-je*, ce qui suffit pour conclure que ces deux formes sont concurrentes sur le plan sémantique. En morphologie, la démonstration est facile à faire, parce qu'on a peu de formes. En syntaxe, c'est tout de suite très difficile, parce qu'il y a énormément de paramètres dont il faut tenir compte, avec toujours cette question qui me paraît essentielle: s'agit-il du même signifié avec une différence de forme selon les milieux ou bien s'agit-il de signifiés différents selon les milieux. La conséquence sociologique est très différente: si on considère que le signifié est unique, on pensera que la sémantique de la langue n'est pas atteinte par ces variations sociologiques et que les gens disent la même chose. Et si on pense, au contraire, que dans une grande partie des cas le signifié est atteint, on pourra dire que dans les différents milieux socio-culturels d'une même nation le signifié n'est pas le même et que les gens ne disent pas exactement la même chose.

B. VARDAR: — Est-ce que vous mettez une différence entre les deux notions *signifié* et *valeur*?

C. BLANCHE-BENVENISTE: — Je mettrais la différence classique, très saussurienne. J'admets très bien qu'on fasse la différence entre les deux.

B. VARDAR: — Qu'est-ce que vous pensez de l'utilisation de la notion de sème dans les études de syntaxe?

C. BLANCHE-BENVENISTE: — C'est plus difficile pour les signifiés syntaxiques. Je dois dire que ces études nous ont menés, comme presque tout le monde, je crois, à traiter la syntaxe et la sémantique comme un seul domaine unifié. Nous parlons de phénomènes syntactico-sémantiques et nous essayons de voir la relation entre la sémantique syntaxique et la sémantique lexicale.

B. VARDAR: — Est-ce que vous utilisez également les données de la lexicologie?

C. BLANCHE-BENVENISTE: — Bien sûr, seulement nous n'avons pas pu former pour l'instant un groupe de gens spécialisés en lexicologie, de sorte que nous transmettons plutôt les résultats à des collègues qui sont spécialisés en lexicologie pour leur demander de nous aider.

B. VARDAR: — Quand on parle de lexicologie à ce niveau, de quoi parle-t-on en fait?

C. BLANCHE-BENVENISTE: — C'est un problème très intéressant. Je pourrai donner deux exemples. Il y a d'abord le vocabulaire technique que nous rencontrons très souvent dans nos interviews. Par exemple, si on interviewe quelqu'un qui est spécialiste de jardinage, il utilise le verbe **éclater** en disant **il faut éclater les plants de tomates**. Je ne connais pas, pour ma part, **éclater** dans un emploi transitif, il faut consulter un dictionnaire de professionnels. Donc le statut syntaxique du verbe, et l'interprétation sémantique qu'on sera amené à faire vont de pair. Nous sommes très vigilants sur cet aspect-là. D'autre part, dans une des enquêtes que nous avons faites sur les travailleurs algériens en France, nous nous sommes aperçus que le verbe **travailler** qui était de loin l'unité lexicale la plus fréquente du corpus, n'était pas construit à la façon des autres corpus: il était toujours accompagné d'un locatif; il s'agissait de **travailler à Paris**, **travailler en Allemagne**, **travailler quelque part**. Alors ceci me paraît très important pour l'interprétation.

B. VARDAR: — Il s'agit en somme d'une analyse contextuelle et distributionnelle.

C. BLANCHE-BENVENISTE: — ... oui, distributionnelle, mania-

quement distributionnelle. Mais comme nous ne sommes pas pour l'instant en mesure d'étudier sérieusement tous les aspects lexicologiques, nous avons isolé les problèmes frappants. Et là nous comptons plutôt sur les collègues lexicologues.

B. VARDAR: — D'abord vous collectez le matériel, ensuite vous partez des énoncés obtenus pour aboutir à des unités syntagmatiques dans lesquelles l'unité lexicale trouve son sens plein, et c'est à partir de ce cadre qu'une analyse sémique devient possible. C'est bien ça, n'est-ce pas?

C. BLANCHE-BENVENISTE: — C'est ça. Nous avons des tables de concordance. Nous faisons l'analyse syntaxique dessus pour délimiter les problèmes et nous proposons quelques interprétations en traits sémiques, en traits syntactico-sémantiques.

B. VARDAR: — Au fond, c'est aussi pour la lexicologie que vous travaillez peut-être.

C. BLANCHE-BENVENISTE: — En effet, nous fournissons beaucoup de travail aux lexicologues.

B. VARDAR: — Pourrait-on dire que c'est à partir du syntagme que l'étude sociolinguistique commence à devenir possible?

C. BLANCHE-BENVENISTE: — Oui, du syntagme et de l'ensemble des paradigmes possibles de ce syntagme.

B. VARDAR: — ... l'éclairage étant sur l'entourage des éléments lexicaux constituant le syntagme.

C. BLANCHE-BENVENISTE: — Sur le plan de la théorie grammaticale, nous considérons qu'il y a des éléments plus centraux que d'autres, qui sont constructeurs des autres. Ça c'est tout à fait dans la théorie de Harris. Par exemple le verbe **travailler** construit les éléments nominaux qui sont autour, mais pas tous; il faut délimiter ce qu'il construit. Et à partir de ce moment-là, c'est la construction qui nous intéresse. Par exemple, nous dirions du verbe **travailler** dans ce corpus que c'est **travailler quelque part**. Le **quelque part** lexical n'importe pas. Nous vidons le reste des éléments lexicaux pour étudier un seul centre lexical qui est constructeur des autres. Il y a des constructions essentielles du secteur verbal, des constructions essentielles du secteur nominal.

B. VARDAR: — Les catégories que vous utilisez, vous les empruntez à la tradition et à Harris, tout comme à Chomsky, n'est-ce pas?

C. BLANCHE-BENVENISTE: — Oui. Pour certains cas, ce n'est pas la peine de forger des termes nouveaux. Pour certains autres cas, nous en avons forgé. Je peux prendre un exemple, sur le plan syntaxique: c'est celui d'un travail que nous venons de terminer. Il y a un gros problème dans l'analyse des textes, c'est de déterminer ce qui fait figure de verbe principal. Il nous est apparu en examinant les textes que, dans un énoncé comme **je dis que je voulais sortir**, il est absurde de considérer **je dis** ou **je voulais** comme verbes principaux. Syntaxiquement, d'après les données du corpus, c'est **sortir** qui est le verbe principal. Donc nous avons tout une théorie syntaxique et tout un calcul de test syntaxiques pour définir où est le verbe principal. Nous n'osons pas l'appeler «principal», parce que là c'est en contradiction avec la tradition. Donc nous avons été obligés de fabriquer des termes pour désigner ces ensembles de verbes qui ne sont pas nécessairement déclaratifs.

B. VARDAR : — Pour revenir au problème méthodologique, vous partez donc de la «parole», des énoncés effectivement réalisés, pour établir ce qu'il y a de systématisable...

C. BLANCHE-BENVENISTE: — Nous essayons surtout de voir ce qu'il y a de «systématique». Tout n'est pas systématisable dans la parole, je ne pense pas. Nous essayons donc de dégager les choses systématisables qui sont de ce fait des choses grammaticales et nous assimilons «grammaire» et «systématicité». Et ce que nous voudrions fournir, c'est un instrument d'analyse pour la grammaire du français actuel, qui ne soit pas subordonné de façon très dépendante aux habitudes du français écrit, littéraire, et nous voudrions fournir une syntaxe de ce français-là, puis indiquer quelques unes des configurations discursives les plus fréquentes que nous avons rencontrées et qui sont extrêmement intéressantes. Remarquez que la syntaxe du français parlé a été souvent considérée comme un ramassis d'erreurs et d'approximations, ce que nous pensons vraiment intenable comme attitude. Plus nous travaillons sur les textes oraux, plus ils nous paraissent au contraire caractérisés par la rigueur et la symétrie. Nous avons tous été étonnés de la symétrie des textes oraux qui nous étaient donnés, de l'essai de construction incroyable que cela nous fournissait aussi bien chez les enfants que chez les adultes, quel que soit le

niveau d'éducation. Et un autre phénomène qui nous a frappés, c'est que la syntaxe ne permet pas, à notre avis -et c'est une conclusion un peu paradoxale- de faire des classements sociologiques. A elle seule, elle ne le permet pas. Nous avons fait des espèces d'expérience un petit peu truquées, en prenant des textes dont on avait enlevé le vocabulaire en le remplaçant par **chose** et **machin** pour éloigner tous les référents en pronominalisant au maximum les éléments, et nous avons fait circuler ce texte en demandant si c'était un enfant de quatre ans ou une personne de soixante ans, si c'était quelqu'un de cultivé ou non, quelqu'un du midi ou du nord de la France. Or les enquêteurs n'ont obtenu aucune réponse similaire d'une centaine de personnes. Personne n'était en mesure de deviner.

B. VARDAR: — Pour se rendre compte des covariances il paraît donc nécessaire de s'adresser aux données lexicologiques, phonologiques et phonétiques.

C. BLANCHE-BENVENISTE: — La covariance est certainement plus pertinente dans le domaine de la lexicologie, de la phonologie bien sûr et de la phonétique essentiellement. Les expériences que nous avons faites montrent que les sujets français sont très sensibles aux variations phonétiques. Nous étions persuadés que les particularités syntaxiques pouvaient servir d'indice au classement social. Et là-dessus nous avons été détrompés.

B. VARDAR: — Il en découle que le dénominateur commun syntaxique est beaucoup plus vaste qu'on ne le croit.

C. BLANCHE-BENVENISTE: — Beaucoup plus vaste que nous ne le croyons. Et les gens sont beaucoup moins compétents pour en juger dans la vie quotidienne. Peut-être la sociolinguistique n'était-elle qu'un prétexte pour arriver à trouver une description syntaxique du français qui échappe au modèle normatif en grande partie. Nous avons besoin de réhabiliter la syntaxe du français parlé. Il n'y a pas assez d'éléments dans le français écrit pour décrire la syntaxe complètement. C'est une illusion de le croire. Il y a trop de phénomènes qui sont masqués. D'autre part, la moitié de la population est incapable d'écrire actuellement pour quantité de raisons, d'orthographe bien sûr, de peur panique de la norme aussi. Il y a à la fois tout le problème de l'orthographe, mais aussi le problème de la mise en forme par écrit du découpage en phrases. On est obligé de constater

qu'il y a un très gros échec de l'enseignement du français. Nous avons essayé d'avoir un peu une influence sur quelques groupes d'enseignants qui étaient intéressés à l'expérience, pour leur montrer que leurs élèves qui étaient si mauvais en français, à l'écrit, avaient, en fait, quand on les enregistrait, une syntaxe très agréable, très intéressante à étudier et qui répondait à tous les critères qu'on attend de la syntaxe d'une langue constituée. Or ça paraît élémentaire, mais c'est une démonstration importante.

B. VARDAR. — S'agirait-il de constituer une nouvelle norme?

C. BLANCHE-BENVENISTE. — On pourrait penser à une nouvelle norme, parce que je ne pense pas du tout à une libéralisation totale, — ça serait d'ailleurs sans doute assez dangereux —, on pourrait penser peut-être à un rajeunissement de la norme qui est extrêmement nocive en France actuellement, parce qu'elle bloque un certain nombre de gens qui sont parfaitement capables de s'exprimer.

B. VARDAR. — Que pensez-vous des rapports existant entre la théorie grammaticale et l'institution scolaire?

C. BLANCHE-BENVENISTE. — Mon collègue André Chervel a montré comment la théorie grammaticale s'est construite en France au XIXe siècle au moment de l'institution de l'école obligatoire. Il a regardé l'interaction entre l'institution, l'administration de la chose et les concepts de grammaire qui en sortaient. Et ça nous a paru être très éclairant sur l'importance de l'institution scolaire dans un pays par rapport à l'image de la normativité que cela pouvait donner. Il nous a paru qu'il y avait là une construction historique qu'il fallait regarder de près et que souvent on ne présentait pas la grammaire du français avec cette perspective historique. On la présente souvent comme un phénomène éternel.

B. VARDAR. — Alors, à propos des variations, pourrait-on postuler qu'il s'agit là de phénomènes qui relèvent en fait de la dimension historique de la langue?

C. BLANCHE-BENVENISTE. — Ce que nous avons remarqué toujours, c'est leur ancienneté. Les phénomènes syntaxiques sont souvent beaucoup plus anciens qu'on ne le croit avec quelques ruptures, mais pas beaucoup. Cette notion de stabilité syntaxique, je la dois beaucoup au professeur Wagner qui, sur ce point-là, m'a appuyée beaucoup. Il a

contribué à reculer les datations de beaucoup de phénomènes qu'on croyait récents.

B. VARDAR: — Cela invite le linguiste à être très prudent. Dans plusieurs cas, la comparaison est susceptible de ne pas être pertinente, étant entendu qu'il pourrait s'agir d'états de langue différemment captés, selon que le chercheur utilise des textes écrits ou des témoignages oraux.

C. BLANCHE-BENVENISTE: — Oui, les documents sont à utiliser avec la plus grande précaution. Ce que je connais de meilleur comme étude de sociolinguistique française, c'est la thèse du professeur Wagner sur les phrases hypothétiques*. C'est une étude historique qui prend soin de classer les documents sociologiquement. Il insiste sur le fait que c'est fondamental. On ne peut pas utiliser les documents à tout va. On ne peut pas mélanger les documents de notaires et des pièces de comédie, comme très souvent on a tendance à le faire.

B. VARDAR: — Une fois posés ces principes, vous travaillez donc d'une manière pour ainsi dire sémasiologique: vous partez de l'expression syntaxique, découpée par une procédure qui s'inspire de la méthode harrissienne pour trouver finalement les valeurs linguistiques et extralinguistiques charriées par la chaîne sonore.

Ö Z E T

Bu yazı, Provence Üniversitesi (Aix-Marseille I) Fransız dilbilimi profesörü C. Blanche-Benveniste'le 10.9.1978 tarihinde İstanbul'da yapılan bir söyleşiyi kapsıyor.

Fransızcayla ilgili olarak bir yazı devrimini zorunlu gören Blanche - Benveniste'in, A. Chervel'le birlikte yazdığı *L'Orthographe* (Yazım) adlı yapıt Fransa'da büyük yankılar uyandırmıştır. Bilgin bu konudaki görüşlerini Yüksek Okulumuzun Fransızca Bölümünce düzenlenen bir toplantıda açıklamıştır. (bkz. bu sayıda «Autour des problèmes de l'orthographe» başlıklı yazı). Kendisiyle yapılan söyleşide daha çok sözdizim ve toplumbilim üstünde durulmuştur.

Dilsel olgularla toplumsal olgular arasındaki bağıntıları, eşdeğişirliği inceleyen toplumdilbilim düzleminde somut sözdizimsel olgular üstünde çalışmaya öncelik verdiğini belirten C.B.-B. takım çalışmasının önemine değinir ve yönettiği çalışmalarında Harris'ten yararlanıldığını açıklar. Tümceyi sözlü dil incelemelerinde

* Cf. *Les Phrases hypothétiques commençant par «si» dans la langue française des origines à la fin du XVIIe siècle*, Genève, Droz, 1939.

birim olarak kullanmanın sakıncalarından ötürü Harris'e yönelediklerini, tümce ötesi birimler ve dizimlerle işlem yaptıklarını belirten bilgin, dilsel özelliklerin belirlenmesinden sonra dil dışı durumlarla bunlar arasında bağlantı kurarak eşdeğişirlikleri saptamayı amaçladıklarını söyler. Hem tümevarımlı, hem tüm-dengelimli bir yaklaşım içinde bulduklarını ekleyen C.B.-B. Chomsky kuramının son yıllarda büyük değişiklikler geçirmekte olduğunu, dönüştürüm sayısının iyice azaldığını, pek çok olgunun «yüzeydeki süzgeçler»e bırakıldığını (edimbilimsel, anlambilimsel, mantıksal süzgeçler), bu nedenle günümüzde Chomsky kuramından toplumdilbilimde yararlanılamayacağını belirtir. Buna karşın, Harriste kaynak tümce bulunmamasının elverişli bir çerçeve yarattığını, edilgen tümcenin etkenden türetilebileceği gibi bunun tersinin de olanaklı olduğunu gözlemleyen C.B.-B. sözdizimi çalışmalarında özellikle çağdaş Fransızca'nın gerçeğe uygun bir dilbilgisini oluşturmayı amaçladıklarını açıklar. Bilgine göre, betimlemeler için yazılı dil yetersizdir ve sözlü betikler üstünde çalışıldıkça konuşma Fransızcasının hiç de sanıldığı gibi yanlışlarla, yaklaşık biçimlerle dolu olmadığı ortaya çıkmaktadır; öte yandan, Fransız toplumunun yarısı özellikle yazım ve kural korkusundan ötürü yazı yazamayacak durumdadır, onun için yeni bir genelgeçer kullanım saptanması zorunludur. C.B.-B.'in bir başka yargısı da, sözdizimin tek başına toplumsal nitelikli sınıflandırmalar yapılmasına olanak sağlamadığı, eşdeğişirlik saptamalarının sesbilimle sözcükbilimde çok daha kolay gerçekleştirilebileceği yolunda.